

Communiqué de Presse

Paris, le 20 août 2002

Création de deux FCP Garantis pour bénéficier de la reprise et des performances des 50 plus grandes valeurs européennes

Le Crédit du Nord lance **Etoile Euro Garanti octobre 2010** – FCP dédié à l'assurance vie ou à un compte titres ordinaire – et **Etoile PEA octobre 2008** – FCP dédié au PEA - afin de répondre à une double attente de ses clients particuliers : Investir dans un fonds offrant une sécurité absolue et bénéficier des opportunités de reprise et de valorisation du marché boursier européen sur le long terme.

Etoile Euro Garanti octobre 2010 :

A l'échéance, le client a la garantie de percevoir :

- 100 % - de la valeur liquidative initiale (hors frais d'entrée, commissions assurance-vie),
- majoré de 100 % de la performance réalisée par le DJ EURO STOXX 50 entre le cours de clôture du 4 octobre 2002 et la moyenne mensuelle de l'indice de clôture au cours des 6 derniers mois, le tout limité à 80 %.

Exemple :

- Si la performance calculée est de 70 %, la valeur liquidative en octobre 2010 d'une part acquise à l'origine sera de $300 \text{ €} \times 1,70 = 510 \text{ €}$
- Si la performance est de 105 %, la valeur liquidative en octobre 2010 sera $300 \text{ €} \times 1,80 = 540 \text{ €}$

Ce FCP peut bénéficier du cadre fiscal privilégié de l'assurance vie.

Caractéristiques techniques Etoile Euro Garanti octobre 2010 :

- *Souscription dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou d'un compte titres ordinaire détenu dans les banques du Groupe Crédit du Nord*
- *Enveloppe globale : environ 35 millions d'euros*
- *Valeur de la part : 300 € hors droits d'entrée*
- *Souscription possible du 26 août 2002 au 24 septembre 2002 à 12 h, sauf clôture par anticipation*
- *Durée : 8 ans soit jusqu'au 4 octobre 2010*
- *Droits d'entrée :*
Pour l'assurance-vie : droits spécifiques des contrats d'assurance vie, pas de frais sur OPCVM
Pour un compte titres ordinaire : 2,50 % pendant la commercialisation, 5 % après le 30 septembre
- *Frais de gestion : 1,1 % l'an TTC du montant nominal*
- *Droit de sortie : néant à l'échéance, 5 % en dehors de cette date*
- *Capitalisation des revenus : oui*

Etoile PEA octobre 2008 :

A l'échéance de 6 ans, le client a la garantie de percevoir :

- 100 % du capital investi à l'origine (hors frais d'entrée),
- majoré de 70 % de la hausse entre l'indice initial (cours de clôture du DJ EUROSTOXX 50 du 04/10/02) et la moyenne arithmétique des indices de clôture du DJ EUROSTOXX 50 relevés tous les trimestres jusqu'à l'échéance en 2008. De plus, ce FCP bénéficie d'un effet « Cliquet-Plancher » favorable aux porteurs. En effet, à chaque date de constatation, l'indice retenu pour le calcul de la moyenne ne peut être inférieur à la meilleure valeur retenue antérieurement.

Ce FCP bénéficie du cadre fiscal privilégié du PEA : exonération des revenus et des plus-values (hors prélèvements sociaux CRDS et CSG) dès lors que le PEA a au moins 5 ans.

Caractéristiques techniques Etoile PEA octobre 2008 :

- *Souscription uniquement dans le cadre d'un PEA détenu dans les banques du Groupe Crédit du Nord*
- *Enveloppe globale : environ 35 millions d'euros*
- *Valeur de la part : 300 € hors droits d'entrée*
- *Souscription possible du 26 août 2002 au 26 septembre 2002 à 12 h, sauf clôture par anticipation*
- *Durée : 6 ans soit jusqu'au 6 octobre 2008*
- *Droits d'entrée : 2,5 % jusqu'au 26 septembre 2002, 5 % ensuite*
- *Frais de gestion : 1,1 % l'an TTC du montant nominal*
- *Droit de sortie : néant à l'échéance, 5 % en dehors de cette date*
- *Réinvestissement automatique du dividende et de l'avoir fiscal (condition de la garantie)*

Contact Presse :

Denis Marquet

Tél : 01 40 22 46 13

denis.marquet@cdn.fr